

Le gouvernement du Canada n'a pas l'intention d'affecter directement des crédits aux mouvements de libération. En aucun cas, nous ne leur fournirons des armes ou des fonds. Étant donné que les projets doivent aider le plus grand nombre d'Africains possible qui sont victimes des injustices, il va de soi que les bénéficiaires seront constitués tant de militants politiques que de non-militants. Nous ne nous attachons pas tellement à l'aspect de militantisme politique des bénéficiaires qu'à la nature pacifique et humanitaire intrinsèque de chaque projet.

Nous ferions preuve de discrimination si nous refusions notre aide à une population au sein de laquelle se trouvent des militants politiques. Je ne vois aucune raison qui pousserait le Canada à se livrer à une telle discrimination, si l'on tient notamment compte du fait que ces bénéficiaires seront appelés à jouer un rôle-clé dans l'avenir de ces régions. Le Canada irait à l'encontre de ses traditions et de ses intérêts s'il négligeait les besoins de ces dirigeants éventuels de leurs collectivités en matière d'instruction, de soins médicaux et d'autres nécessités humaines fondamentales.

Notre aide irait aux organismes qui parrainent des projets axés sur les secteurs de la médecine, de l'instruction et l'agriculture ou d'autres secteurs humanitaires. Ainsi, un projet envisagé à l'heure actuelle permettrait aux Africains de la Rhodésie d'obtenir des bourses afin de poursuivre leurs études secondaires ou universitaires dans les institutions d'enseignement rhodésiennes actuelles.

Je n'admets pas le principe selon lequel il faudrait éviter d'apporter une aide humanitaire aux populations opprimées du fait que cette action représenterait une forme d'ingérence dans les affaires d'un autre pays.

Les questions de la Namibie, des territoires africains du Portugal, de l'apartheid en Afrique du Sud et en Rhodésie constituent des sujets de préoccupation constante pour les Nations Unies depuis de nombreuses années. Les pays membres des Nations Unies, y compris le Canada et d'autres États du monde occidental, ont condamné majoritairement les politiques qui refusent les droits à la dignité humaine et à l'autodétermination à la majorité de la population en Afrique australe du fait qu'elle est de race noire. La communauté internationale a reconnu qu'elle se doit de rechercher la justice sociale et l'autodétermination pour les populations de cette partie du monde, conviction qu'elle a d'ailleurs exprimée de façon éloquente dans le communiqué final de la Réunion des Chefs de gouvernement du Commonwealth qui s'est tenue récemment au Canada.

L'affirmation selon laquelle l'apport d'une aide pacifique aux populations nécessiteuses équivaut à libérer des fonds pour favoriser la violence n'est pas entièrement dénuée de fondement, mais je considère que, dans l'ensemble, elle est plutôt spécieuse et qu'elle sert d'excuse à l'inaction. D'après ce raisonnement, nous permettons aux gouvernements d'augmenter leur budget militaire toutes les fois que nous aidons les populations affamées quelque part.